Année académique 2020 - 2021 Domaine Économique

Bachelier en Relations publiques

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : eco.montignies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE RP321 Épreuves multilingues : anglais - néerlandais - espagnol			
Code	ECRP3B21RP321	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	12 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Nora GENEVROIS** (nora.genevrois@helha.be) Nathalie ROEKAERTS (nathalie.roekaerts@helha.be) Carine ARNOULD (carine.arnould@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité s'inscrit dans les axes communicationnels et linguistiques de la formation. La finalité de cette activité d'apprentissage est de préparer l'étudiant à postuler dans les trois langues de travail (anglais, espagnol, néerlandais) de façon professionnelle et à participer à un entretien d'embauche multilingue.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**
- 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe, dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de projets et problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.3 Adopter une attitude éthique et respecter les règles déontologiques
- 1.6 Identifier ses besoins de développement et s'inscrire dans une démarche de formation permanente

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer, conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe, dans un environnement pluriculturel et multilingue**
- 2.1 Pratiquer l'écoute avec empathie
- 2.2 Décoder les messages dans leurs différents modes de transmission
- 2.3 Recueillir, sélectionner, transmettre et expliquer les informations
- 2.4 Structurer sa pensée et s'exprimer avec pertinence, par écrit et oralement, dans un langage adapté aux différents interlocuteurs

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres aux relations publiques**
- 3.2 Identifier les réseaux d'information relatifs aux activités de l'organisation et élaborer une fonction de ''veille de l'actualité''
- 3.3 Exploiter les ressources des milieux médiatiques avec les instruments de travail adéquats
- 3.4 Comprendre et pratiquer activement les différents langages de communication : langues parlées et écrites, langages audiovisuels et multimédia, communication non verbale

Acquis d'apprentissage visés

L'objectif du cours s'oriente sur selon les axes suivants : culture, grammaire et lexicologie. Il est attendu de l'étudiant
une pratique courante, correcte, précise et nuancée de la langue cible portant sur des thèmes majoritairement professionnels.

A la fin de l'activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable :

- de décrypter une offre d’emploi dans les trois langues cibles.
- de rédiger son CV et sa lettre de motivation en fonction du contexte (candidature spontanée, réponse à une offre d’emploi,...) dans un langage formel et authentique
- de décoder des messages écrits ou oraux authentiques produits dans les langues cibles
- de produire et formuler des messages oraux, correctement prononcés, en langue cible standard et de manière fluide
- de répondre à des questions concernant ses études, son expérience professionnelle, ses attentes professionnelles, ses diverses compétences dans les différentes langues cibles de façon fluide, structurée, cohérente, convaincante et professionnelle
- de maîtriser le passage entre les différentes langues au cours d’un entretien d’embauche multilingue.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

ECRP3B21RP321A Épreuves multilingues 12 h / 2 C

Contenu

Rédaction d’une lettre de motivation conformément aux normes en vigueur dans les différentes langues cibles
Rédaction d’un cv selon les normes des trois langues cibles, dans une langue correcte
Jeux de rôles
Analyses d’offres d’emploi

Démarches d'apprentissage

Séance unique de 4h dans chacune des langues sous forme de séminaire.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance questions/réponses
Feedback

Ouvrages de référence

Néant

Supports

Notes de cours de l'étudiant
Prise de note du vocabulaire à charge de l'étudiant
Documents divers postés par le professeur sur la plateforme Connected au regard de cette UE.
Il est de la responsabilité de l'étudiant de veiller à télécharger les documents nécessaires avant chaque séance de cours dans un format adapté à la bonne organisation des activités pédagogiques. Il ne sera pas toléré qu'un étudiant partage ses documents avec son voisin.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Q1 : EVC - 10% Participation active au séminaire

Q2 : EXO – examen oral multilingue 70%

TRV - 10% lettre de motivation, 10% CV

Q3 : EXO – examen oral multilingue (80%)

TRV - 10% lettre de motivation, 10% CV

Les modalités opérationnelles seront postées sur connectED au regard de cette UE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	

	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc + Int	10	Trv	20		
Période d'évaluation			Exo	70	Trv + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Int = Interrogation(s), Trv = Travaux, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Principe général : la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent, notes obtenues selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Lorsqu'une unité d'enseignement ne contient qu'une activité d'apprentissage, la note de l'unité d'enseignement est la note d'évaluation de cette activité d'apprentissage, note obtenue selon les modalités d'évaluation décrites dans les fiches ECTS de l'activité d'apprentissage.

Exceptions :

En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non-présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage, quelles que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).